

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	38 (1950)
Heft:	780
 Artikel:	L'autre Amérique
Autor:	Mauerhofer, Marg.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-267200

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

*La courtoisie est
une forme délicate
de la charité.*

BERGSON.

Avant l'Assemblée Mondiale des Peuples

Le 4 septembre dernier, une aimable réception, Cocktail Party, réunissait dans les salons de l'Hôtel Beau-Rivage, à Genève, de fort nombreux hôtes qui ont à cœur la bonne entente et la collaboration effective entre les hommes du monde entier.

Les autorités genevoises étaient présentes en la personne de MM. les Conseillers d'Etat Picot — qui prit la parole — et Duboule, et de M. le Conseiller administratif A. Dussoix et J.-R. Christen, député,

Bien d'autres personnalités, parmi lesquelles nous citons — nous excusant d'en oublier — Mmes E. Claparède, Dr R. Girard, M. Nobs, MM. Ph. Duchosal, Ledermann, H. Golay, représentaient le Conseil international des Femmes, l'Union mondiale des femmes pour la paix et la concorde internationale, le Comité international de la Croix-Rouge, la Ligue des Croix-Rouges, le Bureau international pour la paix, l'Union interparlementaire, etc.

Tour à tour, M. Chiosterghi, vice-président de la Chambre italienne et Mme Tibaldi-Chiesa, député au même parlement, nous ont entretenus de la Fédération mondiale des peuples, et c'est ce sujet que nous aimerions présenter à nos lectrices.

Origine du projet

On se souvient peut-être qu'en 1947, se tint à Montreux un congrès fédéraliste qui prit l'engagement de convoquer en 1950, au plus tard, une Assemblée mondiale des peuples. Cette assemblée, à laquelle on s'intéresse déjà dans plus de quarante pays, sera composée de délégués élus par les habitants de chaque nation, à raison d'un délégué pour un million d'habitants. Elle sera chargée, quand elle sera formée d'un nombre suffisant de représentants légalement élus, d'élaborer une constitution mondiale prévoyant un gouvernement mondial avec pouvoir législatif, exécutif et judiciaire.

Ce gouvernement devrait avoir une autorité et des moyens suffisants pour garantir la sécurité internationale et la paix, tout en laissant à chaque nation le droit d'autodéfense en matière d'organisation intérieure, politique, économique et sociale. L'Etat de Tennessee, aux Etats-Unis, est le premier qui ait procédé à des élections légales et qui enverra des délégués officiels à l'Assemblée constituante. C'est en l'honneur de leur élection qu'était donnée la réception du 4 septembre. Beaucoup d'autres représentants viendront à l'Assemblée, mais s'il n'y a pas un nombre suffisant de délégués officiellement élus en élections populaires régulières, l'Assemblée sera dite « consultative ». Afin de tenir l'engagement pris au Congrès de Montreux, elle s'ouvrira le 30 décembre 1950, à Genève, au Palais électoral.

L'Assemblée et les Nations Unies ?

Cette assemblée vise-t-elle, à remplacer l'Organisation des Nations Unies, qui serait jugée inefficace ? En aucune façon. L'Assemblée mondiale demanderait au contraire

l'approbation et la reconnaissance des Nations Unies. Mais tandis que celle-ci serait l'Assemblée des gouvernements, où interviennent les délégués gouvernementaux, l'Assemblée des peuples fonctionnerait comme une seconde Chambre qui représenterait directement les peuples, lesquels ont souvent et sur beaucoup de points, une opinion différente de celle de leurs gouvernements.

Nous savons que les Nations Unies se sont préoccupées aussi de garder le contact avec les individus ; à cet effet, elles ont donné le statut consultatif à de nombreuses associations internationales d'intérêt public. Nous avons souvent entretenus les lectrices de ce journal, de l'excellente collaboration qui s'est établie ainsi entre les associations féminines et le Conseil économique et social de l'ONU. Les interventions sont cependant assez lentes, puisqu'elles doivent passer de l'individu qui fait une proposition à son groupe local, à l'association nationale, puis à la fédération internationale.

L'Assemblée mondiale espère pouvoir agir non plus seulement sur le plan des associations privées, mais sur le plan démocratique légal.

L'Assemblée et la fédération européenne ?

Les mondialistes s'opposent-ils à ceux qui essayent d'instituer un gouvernement fédéral d'Europe ? — Nullement. L'idéal fédéraliste ne doit pas s'appliquer seulement sur le plan universel, il est aussi nécessaire de fédérer les pays d'une même région, d'un même continent. Comme l'a remarqué M. Chiosterghi, les fédéralistes européens trouvent que les mondialistes vont trop vite en besogne, qu'il vaudrait mieux, à leur avis, bander tous les efforts pour arriver au but européen d'abord. Mais, lorsqu'on veut construire une maison, fait-on seulement le plan d'un seul étage ? Non, on fait un plan d'ensemble, pour que toutes les parties correspondent les unes aux autres et on pose l'escalier qui relie les étages entre eux. Les événements récents prouvent abondamment que les guerres mondiales peuvent débuter ailleurs qu'en Europe ; par conséquent, il ne faut pas attendre pour que, tout autour de la terre, les peuples eux-mêmes, et non seulement leurs gouvernements, mettent la main à la solution des problèmes mondiaux.

L'Assemblée et les femmes ?

Mme Tibaldi-Chiesa met son espoir dans la population féminine qui plus que l'autre a besoin de la paix. Elle a demandé aux femmes députées des différents pays qui assistaient à la XXXVII^e conférence interparlementaire de travailler ensemble pour la réalisation de certains buts qui leur tiennent particulièrement à cœur.

Il est clair que, dans l'Assemblée mondiale, les femmes auraient une action très directe. Elles seraient électrices pour nommer les délégués, au même titre que les électeurs ; elles seraient éligibles et elles auraient plus de facilité à se faire nommer, grâce à des élections populaires. Aux Nations Unies, on le sait, les gouvernements ne les déléguent que très rarement.

Mme Chiesa leur demande donc de soutenir de tout leur pouvoir les efforts qui sont faits en vue d'une fédération mondiale des peuples et elle espère que les Genevoises s'intéresseront à l'Assemblée qui se tiendra dans leur ville, et dont le secrétariat fonctionne déjà au 37 quai Wilson.

A. W. G.

Week-end suffragisteChexbres, 30 septembre-1^{er} octobre 1950

Le programme du week-end organisé à Chexbres par l'Association suisse pour le suffrage féminin et le Comité d'action, s'est déroulé dans une atmosphère de cordialité et d'entrain.

Les participantes venues surtout de Lausanne, mais aussi de Neuchâtel et de Genève, ont eu l'occasion d'entendre traiter les problèmes les plus variés qui se posent aux femmes de notre pays.

Mme Prince (Genève) présenta tout d'abord les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui proclament l'égalité des sexes.

Puis, Mme Leuch (Lausanne) exposa le sujet de la nationalité de la femme qui épouse un étranger. Elle avait préparé, pour les montrer à ses auditrices, des cartes du monde où apparaissaient coloriés en rouge, les pays qui ne donnent pas la nationalité aux étrangères épousant un de leurs ressortissants, et en bleu, les pays qui n'enlèvent pas à leurs ressortissantes leur nationalité d'origine.

Mme Quinche, membre de la Commission fédérale d'experts qui étudie la loi sur la nationalité, ajouta quelques détails sur le travail en cours. Les assistantes purent poser de nombreuses questions à ces deux juristes spécialistes en ce domaine légal.

Après un souper bien gagné, on passa une soirée charmante à écouter deux propagandistes du suffrage, pleins de verve et de gaieté : Mme de Sepibus, pour le Valais, Mme Zanchi, pour le canton de Vaud. Au Valais, le sujet est encore frais et neuf et, si les difficultés sont grandes, on peut rencontrer cependant bien des appuis enthousiastes.

Dans le canton de Vaud, comme à Neuchâtel ou à Genève, il y a un quart de siècle que le premier feu de l'enthousiasme est tombé. On a recommandé à la presse féminine de poser devant les lectrices les questions de politique nationale. Même si les femmes n'ont pas le droit de vote, elle doivent s'accoutumer à s'intéresser aux questions que

doit résoudre l'électeur. Le *Mouvement féministe* publie, il est vrai, un article avant chaque votation fédérale, il est généralement signé de Mme Leuch.

Il serait bon, peut-être, pour attirer là-dessus l'attention des lectrices, de reprendre l'ancienne rubrique sous laquelle ces articles étaient jadis présentés, il y a quelques années : *Comment voteriez-vous dimanche ?*

* * *

Dès le lendemain matin, on se remit au travail pour entendre Mme A. Quinche (Lausanne) parler de l'« Égalité des époux quant à leur nom, leur domicile, leur activité professionnelle, leurs biens et leurs enfants ». Conférence remarquable qui offrait une richesse d'informations surprenante. Sur tous ces points, que savez-vous, que savons-nous de ce que prescrit la loi ? Chacune a des notions vagues, mais aucune certitude. Afin d'éclairer nos auditoires féminins, il serait tout indiqué de demander à Mme Quinche de bien vouloir venir répéter son exposé dans nos divers centres romands. Et les mariés qui viendraient l'écouter avec leurs femmes ne perdraient pas leur temps.

La conférence de Mme Piot-Vuadens sur ce sujet : « Travailleuse et ménagère : comment concilier la vie de famille avec l'exercice d'une profession ? », entraîna un débat passionné dans lequel les assistantes se jetèrent à corps perdu. L'heure venue, on eut peine à les persuader d'aller à table, et, pendant tout le repas, la discussion se poursuivit à perdre haleine.

Il est, en effet, très difficile de mener de front la vie de famille et la vie professionnelle. Rares sont les femmes qui, ce faisant, ne manquent à aucun de leurs devoirs. Les peuples du Nord, dont l'horaire est différent du nôtre, puisque les activités professionnelles, de même que la vie scolaire, se concentrent chaque jour entre 9 h. et 16 et 17 h.

(Suite en page 2)

L'autre Amérique

par Marg. MAUERHOFER

Voici le visage actif et intelligent de l'Amérique intellectuelle. Celle où la culture est faite vie et la vie culture, trop peu connue de beaucoup d'intellectuels qui jugent ce grand pays sans le connaître. Les bibliothèques, et je pense notamment à la « Widener Library » de Harvard, sont des organismes merveilleux où tout, du haut en bas de l'échelle, est fait pour le travail rationnel et intelligent de l'étudiant. Accès aux rayons sur lesquels s'étaignent des ouvrages spécialisés de tous les pays d'Europe, c'est surtout le département qui se réfère à l'histoire de France, où j'ai été souvent, que je puis juger. Vous y avez tous les bulletins historiques de tous les petits pays de France sans oublier les plus grandes collections comme « Peuples et Civilisations » et bien d'autres. Les salles avec les catalogues sont aussi bien fournies que les rayons des dépôts de livres et se réfèrent à toutes les disciplines. Les salles de travail, et elles sont nombreuses, sont confortables, munies de ventilateurs pour les jours chauds et bien chauffées en hiver. Détail qui paraît peut-être grotesque à certaines personnes qui n'aiment pas être dérangées par la fumée, on peut fumer de 9 heures du matin à 10 heures du soir, heure de la clôture des bibliothèques dans la Nouvelle Angleterre. Que vous dire des machines à écrire silencieuses que l'on peut louer à peu de frais dans les Archives de Cambridge ?

La vie des jeunes filles dans les « dormitories » est charmante et témoigne de beaucoup de discipline et de sens civique. Les étudiantes vivent par quinzaine ou par vingtaine dans de charmantes maisons et se partagent avec ordre les diverses corvées ménagères qui ainsi n'incombent pas à une seule personne. A Wellesley, un des collèges les plus chics pour jeunes filles, il y a un théâtre pour donner les pièces grecques et un autre pour les pièces en langue étrangère. J'ai assisté à une représentation en italien, jouée par des jeunes filles après un an d'enseignement dans cette langue, en costumes de l'époque, parfaitement bien montée. Que vous dire de l'Université de Berkeley, en Californie, où les parcs aux arbres tropicaux et les cours de tennis sont encadrés par des buissons de feuillage les plus luxuriants. C'est dans ce décor merveilleux que s'étaignent les salles bibliothèques des diverses facultés de cette université et tous les divers corps de bâtiments qui composent cette ville que forme à elle seule Berkeley.

Et la Bibliothèque du Congrès à Washington, quelle merveille et quel monde ! Travailleur dans la grande salle qui ressemble à la Bibliothèque nationale de Florence avec ses boiseries et son atmosphère recueillie doit être le rêve de beaucoup de jeunes qui ont à cœur de mener leurs recherches vite et bien dans les meilleures conditions. Tout cela et beaucoup d'autres choses, hélas trop mal connues, forment l'autre visage de ce grand pays si dynamique, si accueillant et si humain.

M. M.

**ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SAONNE**

**RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT**

RENNSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE